

qu'on les regardoit comme des Provinces conquises.

Un procédé aussi étrange a dû surprendre d'autant plus le Roi & toute l'Europe, que S. M., ainsi que l'Empire, n'est point en guerre avec la France, & que cette Cour vient cependant de faire en *Allemagne* une invasion directement opposée au Droit des Gens, sans instruire le public des motifs qui l'ont portée à une démarche aussi extraordinaire. Si la Déclaration que le Ministre de cette Puissance a présentée le 14. Mars à la Diette, a dû servir d'Exposé à ses raisons, il est aisé de montrer, que ni la qualité de Garant de la Paix de *Westphalie*, ni celle d'Allié de l'Impératrice-Reine, ne peuvent autoriser la France aux violences qu'elle vient de commettre.

Le Roi a fait voir suffisamment dans le Mémoire publié à *Ratisbonne* le 27. Avril, que l'entrée de son Armée en *Saxe* ayant été indispensablement nécessaire pour sa sûreté & pour sa défense, ne peut jamais être qualifiée d'infraction à la Paix de *Westphalie*. Sa Maj. a déclaré souvent, de la manière la plus solennelle, qu'Elle restitueroit tous les Etats de *Saxe* sans exception, dès qu'elle auroit des sûretés suffisantes pour ses propres Etats, & en particulier pour les Duchés de *Magdebourg* & de *Silésie*, que les Cours de *Vienne* & de *Dresde* ont voulu lui enlever. On a fait voir dans ce Mémoire, que c'est le Roi même que la France est naturellement obligée d'assister, puisque par les Traités de *Westphalie* & d'*Aix-la-Chapelle*, elle a solennellement garanti à S. M. le Duché de *Magdebourg*, cédé pour toujours à la Maison de *Brandebourg*, à titre d'indemnité, & la *Silésie* assurée au Roi par les Traités de *Breslau* & de *Dresde*.

La violence inouïe que la France exerce à présent, est donc entièrement contraire à sa qualité de Garant de la Paix de *Westphalie* & des Libertés Germaniques. L'impartialité requise dans un tel Garant, les gradations à observer selon l'article XVII. §. 5. & 6. de la même Paix, les égards que les Souverains se doivent mutuellement, les explications préalables sur le mal-entendu qui a pu naître entre les deux Cours, tout a été mis de côté pour envahir subitement les Etats que le Roi possède en *Westphalie*. La *Saxe*, occupée par les troupes Prus-

siennes